



Saison 2020 - 2021

Société de Tir de Besançon

DEMANDE D'ADHESION / RENOUELEMENT

TOUTES LES DEMANDES SONT SOUMISES A L'APPROBATION DU COMITE DIRECTEUR

Article 1° du Règlement du Club :

Les demandes d'adhésions sont formulées au moyen des documents mis à la disposition des requérants par la société et les dossiers complets sont remis au Président. **Les demandes sont soumises à l'agrément du Comité Directeur lors de sa plus proche réunion.** En cas d'acceptation, les nouveaux membres se voient remettre tous les documents relatifs à leur adhésion (licence provisoire ou carte de membre et règlement du club). La licence définitive est transmise après établissement par la Fédération Française de Tir. **En cas de rejet, le Comité Directeur n'est pas tenu d'exposer les motifs de sa décision. Celle-ci est sans appel, doit être notifiée par courrier simple au demandeur et tous les documents fournis à l'appui de sa demande lui sont restitués.**

ADHESION 1^{er} Club **RENOUELEMENT** **MUTATION** **CARTE CLUB**

* **NOM et PRENOM :**

* **NOM de Jeune Fille :**

* **DATE et LIEU DE NAISSANCE :**

* **ADRESSE :**

* **PROFESSION :** * **NATIONALITE :**

* **TELEPHONE:** * **E.MAIL:**
(Si n° en liste rouge, merci de le préciser)

❖ **Déjà titulaire d'autorisation(s) de détention d'arme(s)** (oui) (non)

❖ **Déjà adhérent et/ou licencié d'une autre société de tir** (oui) (non)
Si oui, joindre une photocopie de votre licence et indiquer ci-dessous les nom et adresse de la Société de Tir

✓ Club de Tir de : N° Licence :

✓ Adresse :

❖ **Le demandeur s'engage à respecter les statuts et règlements de la F.F.Tir et de la S.T.B.**

❖ **Tarif des Cotisations Licence et Assurance pour la saison sportive en cours :**

* Licence "Adulte" 140 €

* Carte Club 70 €

* Licence "Jeune" 75 €

* Licence "Couple" 235 €

(Poussin à Junior / Né(e) entre 01/01/2001 et le 31/12/2012)

(couple marié ou Parent-Enfant majeur)

*** Frais de dossier de 1° inscription en sus des cotisations indiquées ci-dessus 50 €**
(excepté pour les Licences "Jeunes" et Carte Club)

❖ Joindre à cette demande **une copie carte d'identité valide, un chèque de règlement libellé à l'ordre de la S.T.B, un certificat médical d'aptitude à la pratique du tir sportif, deux photos d'identité récente et un timbre postal à 1 €.**

Pour les mineurs, remplir impérativement l'autorisation parentale à la pratique du tir sportif fournie par le club et signée, si possible, des deux parents.

Visa de contrôle entretien :

Date et Signature :

Correspondance : **S. T. B.** - Poudrière Notre-Dame - 7, faubourg Tarragnoz - 25000 BESANÇON